



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants Séance extraordinaire du conseil des commissaires 7 juin 2022

Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

Nomination d'une ou d'un
cadre d'école - direction

ATTENDU QUE le poste de direction à l'école secondaire de Joliette sera vacant à compter de l'année scolaire 2022-2023;

CC-220607-HR-0118

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école secondaire de Joliette a été consulté sur les critères de sélection de la direction d'école, conformément au paragraphe 2° de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE les entrevues ont été menées le 31 mai 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de direction, en vigueur le 1^{er} juillet 2022 :

ÉCOLE	DIRECTION
École secondaire de Joliette	Sébastien Neveu

Adoptée à l'unanimité

Nomination d'une ou
d'un cadre d'école –
ydirection adjointe

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-220427-FR-0086 approuvant les recommandations du comité de répartition des ressources pour l'année scolaire 2022-2023 contenues au document *Allocation of Resources 2022-2023*;

CC-220607-HR-0119

ATTENDU QUE la création du poste de direction adjointe à l'école primaire Franklin Hill est l'une des recommandations émises;

ATTENDU QUE ledit poste doit être pourvu pour l'année scolaire 2022-2023;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE les entrevues ont été menées le 31 mai 2022;



IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de direction adjointe, en vigueur le 1^{er} juillet 2022 :

ÉCOLE	DIRECTION ADJOINTE
École primaire Franklin Hill	Nadine Vogel

Adoptée à l'unanimité

Nomination d'une direction adjointe du Service des ressources financières

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210623-HR-0133 approuvant l'organigramme administratif qui est entré en vigueur à l'année scolaire 2021-2022;

CC-220607-HR-0120

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe du Service des ressources financières est actuellement vacant;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier* (les politiques de gestion);

ATTENDU QUE le poste a été affiché et le comité de sélection a mené les entrevues le 2 juin 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Daniel Harvey à titre de directeur adjoint du Service des ressources financières conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, en vigueur le 15 août 2022.

Adoptée à l'unanimité

